



Fiche technique - "La Vie c'est super 8 !"

Surface minimum pour 35 projecteurs : 250 m²

Puissance électrique

Nous fonctionnons avec 5 prises 16A sur disjoncteurs séparés.

Pour les pays n'ayant pas les mêmes normes électriques que celles en vigueur en France, prévoir autant d'adaptateur que de prises 16A disponibles.

Pour les pays utilisant le 110 V, nous vous rappelons que notre installation fonctionne en 220 V. Prévoir donc un transfo suffisant pour gérer tout le parc.

Matériel à fournir

4 tables - 8 chaises

200 m de rallonges secteur en 3G2,52 en section de 5,10 et 20m :

5 de 20 m

10 de 10 m

10 pieds de projecteurs (P 100, Julliat) avec platine

20 parpaings / pains ou sacs de sable pour lester

20 plantes vertes en pot (genre petit arbuste) hauteur : 1,50m environ

3 grands pots de fleur remplis de sable (diamètre = 1m environ)

Un vieux vélo avec porte bagage

En extérieur :

Si l'installation est prévue en extérieur nuit, prévoir obligatoirement un endroit couvert et clos à proximité du lieu d'exploitation, d'une surface minimum de 20m².

Loges :

Coin loges aménagé avec eau et miroir

Gardiennage :

Prévoir un gardiennage en dehors des heures de projections.

NB - L'installation doit pouvoir rester telle quelle pendant toute la durée de l'engagement. Le lieu sera protégé et fermé en dehors des heures de projections.

Temps de montage :

10 heures

Temps de démontage :

4 heures.

4 personnes pour le déchargement et chargement sont requises + 2 personnes pour l'exploitation, le montage et le démontage.

Renseignements techniques : Lionel Poullin

Mob.: +33 (0)6 60 69 47 30 – Tél. : +33 (0)2 38.43.75.35 - lionel.poullin@tortuemagique.com

LA TORTUE MAGIQUE/ THEATRE DU PARC PASTEUR

2 rue du Bourdon Blanc - B.P. 1433 - 45000 Orléans - France

Tél: +33 (0)2 38 54 64 28 – Fax : +33 (0)2 38 54 65 29 – contact@tortuemagique.com

www.tortuemagique.com

Siret : 317 237 394 00059 APE 923A - Licence N° : 450051 - 450052

